

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 24 mars 2025

Date de l'annonce publique : 14/03/2025

Date de la convocation des conseillers : 14/03/2025

Mode de participation

Présences	12	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carrelli, Sandra (conseillère) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	1	Damy, Yves (conseiller), procuration donnée au conseiller REDING.
Absences	1	Excusés : Damy, Yves (conseiller). Non excusés : Néant.
Référence	CC.2025-03-24 - 6.06	
Point de l'ordre du jour	6.06	
Objet	Décompte intermédiaire de travaux - Cimetière de Crauthem - Extension	

Le conseil communal,

Vu le décompte intermédiaire, établi par le service technique communal le 12 février 2025 et arrêté par le collège le 17 février 2025, concernant les travaux d'extension du cimetière de Crauthem;

Considérant qu'un décompte intermédiaire est censé d'être établi, comme les travaux de la première phase sont achevés depuis 2017 ;

Considérant que le décompte s'élève à : 114.548,22 € ;

Vu l'article 4/626/221313/16011 (Cimetière de Crauthem - Extension) du budget communal des exercices 2016-2017 ;

Vu l'article 47 de la loi modifiée du 8 avril 2018 sur les marchés publics ;

Vu l'article 148 du règlement grand-ducal modifié du 8 avril 2018 portant exécution de la loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide à l'unanimité des voix

D'approuver le décompte intermédiaire du projet suivant :

Projet	Montant en €
Cimetière de Crauthem - Extension	114.548,22



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le lundi 7 avril 2025

Le bourgmestre,

Le secrétaire communal ff,